

DANS LE SERVICE DE SOIN

1/ Les services de Néonatalogie, de Pédiatrie et des urgences pédiatriques préviennent le laboratoire de BIOCHIMIE (au 28 51 25) d'une Urgence gaz du sang.

2/ Le prélèvement étiqueté et accompagné du bon de prescription est acheminé dans les 5 minutes à pied, et remis en main propre au laboratoire.

AU LABORATOIRE DE BIOLOGIE

1/ Le technicien de Biochimie au poste des bilans gazeux s'assure de la disponibilité de l'un des analyseurs.

2/ Il réceptionne lui-même le capillaire avec son bon de prescription au secrétariat

2/ Le prélèvement est immédiatement techniqué puis est enregistré à la paillasse

3/ Les techniciens (ou biologistes selon les critères de la grille d'alertes) communiquent les résultats selon le service prescripteur :

- Néonatalogie : à l'IDE ou au médecin au 20 81 43
- Urgences Pédiatriques : à l'IDE ou au médecin au 28 01 22
- Pédiatrie : à l'IDE ou au médecin au 20 81 13